► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

▶ Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alsace 9 Place Kleber 67000 Strasbourg 03 88 22 32 15 alsace@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur





COMMUNE DE LAMPERTSLOCH

3 rue de l'Ecole 67250 Lampertsloch 03 88 80 77 45 mairie.lampertsloch@wanadoo.fr www.lampertsloch.fr

▶ Nos partenaires



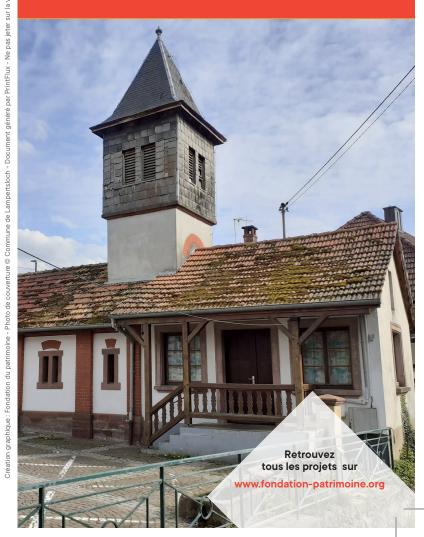




▶ Je donne!

Pour la restauration du

« Spritzhiesel » de Lampertsloch



► Soutenez la restauration du « Spritzhiesel »

♦ ♦ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Situé en plein cœur du village de Lampertsloch, sur la place du Tilleul, entouré de maisons à colombages, le « Spritzhiesel » est le lieu incontournable du village.

Construit à la fin du 19ème siècle aux abords du lavoir, ce bâtiment est caractéristique de l'architecture de cette époque, notamment par le mélange de grès et de briques rouges.

Ce bâtiment a été utilisé par les pompiers locaux, le clocheton servait à suspendre les tuyaux afin de les sécher. Un local de collecte de lait a été accolé au début des années 1950. Dans les années 1980, la musique Concordia du village utilisait une partie du bâtiment pour ses répétitions et quelques fêtes de la musique.

Actuellement des manifestations telles que la «Kirwe» (week-end de la Pentecôte) et la tenue mensuelle des marchés du terroir se produisent autour du bâtiment.

◆ ◆ LE PROJET : CRÉER UN LIEU DE VIE

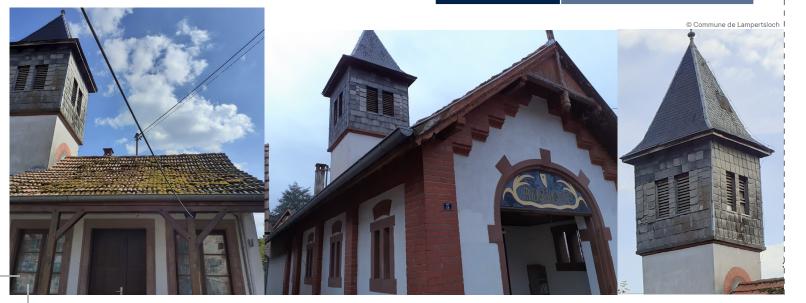
Le bâtiment subit aujourd'hui les ravages du temps : les tuiles sont poreuses, des infiltrations d'eau sont constatées dans le clocheton et à l'intérieur du bâtiment. En l'état, il risque de se dégrader rapidement. Il est urgent d'engager des travaux afin de remplacer la couverture et la zinguerie ainsi que l'isolation des combles et le ravalement des façades.

La commune souhaite réhabiliter les lieux afin de **créer un lieu de vie et de rencontres** sous diverses formes :

- ✓ Un café/bar, tenu par les associations le dimanche matin
- √ Un lieu de jeux de cartes et de société (possibilité de tournois)
- √ Un lieu d'échanges « Kaffegranzel »
- ✓ Un lieu de broderies et de coutures.

Le « Spritzhiesel » est également le point de départ de sentiers de randonnées, notamment les sentiers historiques de Lampertsloch.

Montant des travaux	53 909 € HT
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	fin 2023



▶ Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration du « Spritzhiesel » de Lampertsloch

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87552 ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine Spritzheisel de Lampertsloch

Le montant de mon don est de

⊒ 80 €	□ 150 €	□ 250 €	□ 500 €		
Autre mo	ontant		_€		
Nom ou Société :					
Adresse	:				
Code po	stal :	Ville :			
F-mail ·					

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons 80 € 150 € 250 € 500 € Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu 28 € 51 € 85 € 170 € Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière 20 € 38 € 63 € 125 € Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €). 32 € 60 € 100 € 200 € Coût réel après réduction

de l'impôt sur les sociétés

Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre □